



17^{ème} session du Groupe de travail de l'Examen Périodique Universel

Examen Périodique Universel de la République de Maurice

Déclaration de la délégation de la République du Congo

Genève, le 23 octobre 2013

La délégation du Congo adresse une chaleureuse bienvenue à la délégation de la République de Maurice conduite par SEM. ARVIN BODLELL.....

Nous saluons les efforts de Maurice dans la mise en œuvre des réformes législatives et réglementaires qui ont justement pris en compte les recommandations de l'Examen Périodique Universel au titre du premier cycle.

La mise en place d'un Comité de suivi et d'un plan national pour les droits de l'homme ainsi que la création d'une Commission pour l'égalité des chances sont des avancées importantes et le Congo s'en réjouit.

Notre délégation note avec satisfaction, les initiatives prises par le Gouvernement dans le cadre de la formation, permettant ainsi la sensibilisation des membres des ONG, d'associations féminines, de groupes vulnérables et des agents des forces de l'ordre.

Qu'il nous soit permis également d'apprécier positivement le Gouvernement de Maurice qui a porté des modifications considérables à sa législation pour la rendre conforme aux instruments internationaux notamment les lois sur le mécanisme de prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, sur la cour pénale internationale et sur celle modifiant le code pénal, entrée en vigueur le 15 octobre 2012.

Le Congo se félicite également du taux élevé de la représentation féminine dans l'administration publique.

Je vous remercie.